

La route en hiver dans l'Hérault

2024 / 2025

Le réseau routier national géré par la DIR Massif Central dans l'Hérault est de la responsabilité du district Sud.

Ce réseau est constitué par l'A75, l'A750, la RN109 et la RN2009 dont l'entretien et l'exploitation sont assurés par les Centres d'Entretien et d'Intervention (CEI) de Servian, Le Caylar, Clermont-l'Hérault et Montarnaud.

DISPOSITIF AUTOROUTIER DE L'A75 :

	CEI du CAYLAR	CEI de SERVIAN
Moyens humains	18 agents	16 agents
Nombre de circuits	3	2
Véhicules de traitement	4 unités	2 unités
Quantité de sel utilisé (2023-2024)	70 tonnes	10 tonnes

	CEI de CLEMONT- L'HÉRAULT
Moyens humains	16 agents
Nombre de circuits	2
Véhicules de traitement	3 unités
Quantité de sel utilisé (2023-2024)	13 tonnes

DISPOSITIF AUTOROUTIER DE L'A750 :

	CEI de MONTARNAUD
Moyens humains	15 agents
Nombre de circuits	2
Véhicules de traitement	2 unités
Quantité de sel utilisé (2023-2024)	43 tonnes

CLASSEMENT CLIMATIQUE :

Le département de l'Hérault est classé en zone climatique "hiver rigoureux" dans le nord du département, "hiver peu rigoureux" dans le périmètre couvert par le CEI de Clermont-l'Hérault, et "hiver clément" dans les périmètres couverts par les CEI de Servian et Montarnaud.



ÉQUIPEMENT RECOMMANDÉ :

En cas d'épisode neigeux, il est recommandé d'utiliser les équipements spéciaux (chaînes à neige ou pneus hiver), dans le département de l'Hérault.

PÉRIODE DE VIABILITÉ HIVERNALE :

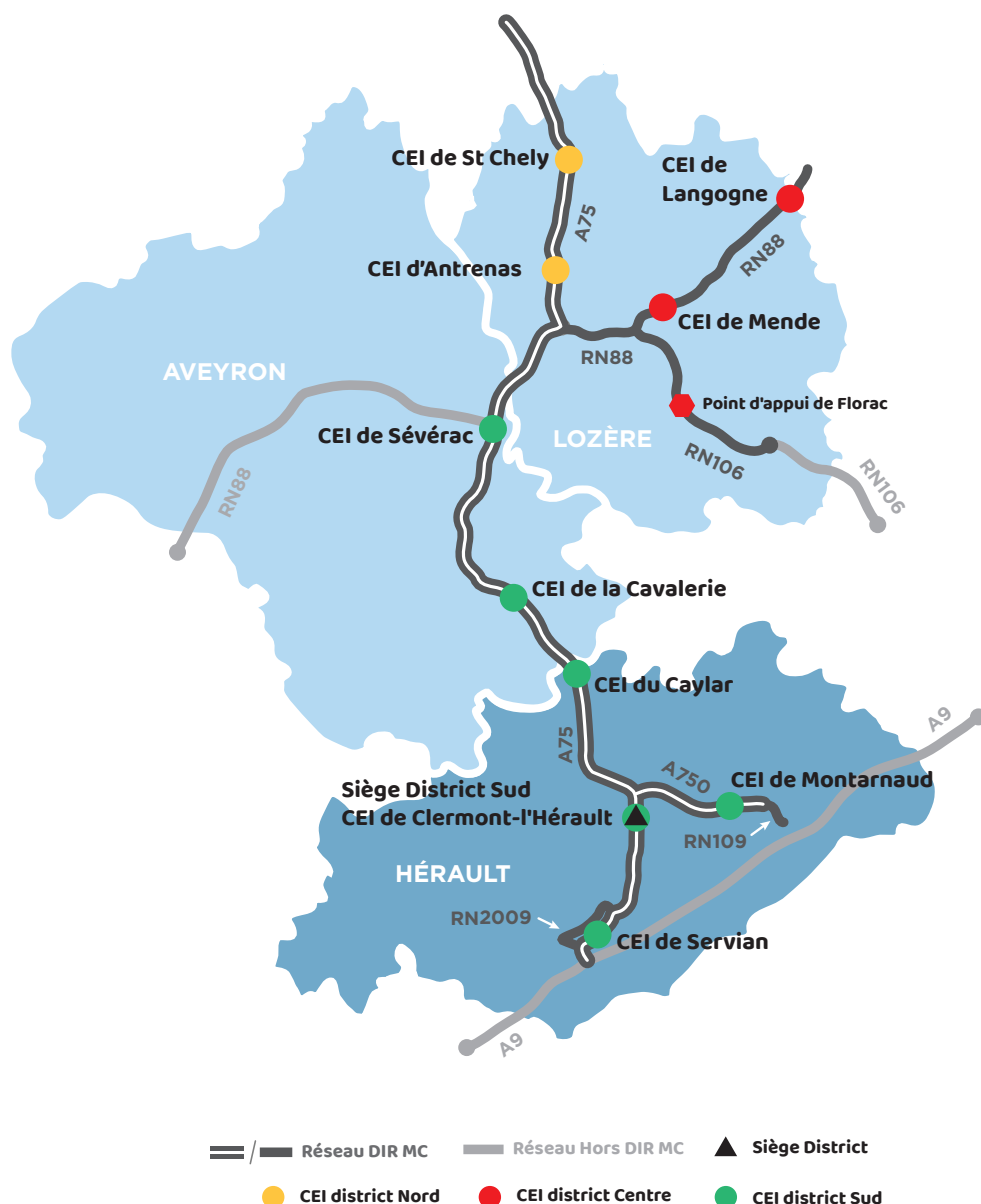
La période de viabilité hivernale s'étend du 15 novembre 2024 au 14 mars 2025.



LONGUEUR DU RÉSEAU À TRAITER :

- 77 km d'autoroute A75 (2x2 voies)
- 33 km d'autoroute A750/RN109 (2x2 voies)
- 16 Km de RN2009 bidirectionnelle





ÊTRE CONSCIENT DES LIMITES DU DISPOSITIF

Malgré toute l'attention apportée par la DIR Massif Central, il peut arriver qu'une partie du réseau soit bloquée par les intempéries et que la circulation soit paralysée. Les interventions sont alors ralenties, voire impossibles.

PLUSIEURS FACTEURS, SOUVENT CUMULÉS, EXPLIQUENT CES SITUATIONS :

- une température trop basse qui rend l'action du sel inefficace,
- des chutes de neige en continu (les engins de déneigement concentrent leur action à plusieurs reprises au même endroit sans pouvoir dégager la totalité des voies de circulation),
- des phénomènes exceptionnels incontrôlables (pluies verglaçantes ou verglas important),
- un vent violent et soutenu pendant et/ou après la chute de neige entraînant la formation de congères,
- l'importance du trafic,
- un défaut d'équipement des véhicules (absence de pneus neige, de chaînes ...)
- Quels que soient les progrès technologiques, les moyens mis en œuvre et quelles que soient les compétences des prévisionnistes, la neige reste, et, restera encore, un phénomène très difficile à prévoir tant en intensité qu'en durée.

COORDONNÉES :

DIR MASSIF CENTRAL

60 avenue de l'Union soviétique
 63012 Clermont-Ferrand Cedex 1
 04 73 29 79 79

DISTRICT SUD

11 rue du Chasselas
 34800 Clermont-l'Hérault

